

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2024

Liste des délibérations examinées lors de cette séance par le Conseil municipal,
conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, suite à la convocation en date du 02 décembre 2024, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel HANNECART, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. HANNECART Michel, Maire, Mme DOCTOBRE Marie-Christine, M. GODIN Jean-Luc, Mme FOSTIER Francine, Adjoints ;

Mme BAUDRY Marie-Fernande, M. CARPENTIER Bernard, Mme LABOUREUR Marie-Claude, Mme BAYART Nathalie, M. BOUCHEZ Sébastien, Mme GROULT Mélanie, M. MARIE Serge, Mme HANNAPPE Françoise, M. HERBIN Alain, Mme ROUSIES Françoise, M. SCULFORT Christophe, Mme CAILLEAUX Christine, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme DELVALLEE Séverine (procuration donnée à M. HANNECART), M. GRIERE Daniel (procuration donnée à M. GODIN), M. LEGRAND Pascal, M. ROLAND Paul-Henri (procuration donnée à M. CARPENTIER Bernard), Mme DEBIONNE Brigitte (procuration donnée à Mme DOCTOBRE Marie-Christine), M. VAN VOOREN Valéry, M. LALLEMAND Serge, conseillers municipaux.

Madame GROULT Mélanie a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 24 octobre 2024 a été approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-033 : INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS SOUSCRITS PAR LES AGENTS DE LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE PREVOYANCE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION ET DE L'ACCORD COLLECTIF CONCLUS PAR LE CDG 59 A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025.

Approbation à l'unanimité, pour la mise en place d'une participation fixée à 10 € par agent au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG 59 pour le risque prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025.

DELIBERATION N°2024-034 : INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS LABELLISES DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE SANTE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Approbation à l'unanimité, pour la mise en place d'une participation fixée à 20 € par agent au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque SANTÉ à compter du 1^{er} janvier 2025.

DELIBERATION N°2024-035 : VENTE DU MATERIEL DE CUISINE DU RESTAURANT SCOLAIRE A MONSIEUR LOCQUENEUX THOMAS

Approbation à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-036 : ADMISSION EN CREANCES ETEINTES.

Approbation à l'unanimité en créances éteintes de la somme de 26 417,10 €.

**DELIBERATION N°2024-037 : VALIDATION FONDS DE CONCOURS TRAVAUX DE VOIRIE
– ECLAIRAGE PUBLIC SUIVIS EN REGIE AU TITRE DE L'ANNEE 2023 PAR LA CAMVS.**

Approbation à l'unanimité

DELIBERATION N°2024-038 : DECISION MODIFICATIVE N°1.

Approbation à l'unanimité

**DELIBERATION N°2024-039 : AUTORISATION DE MANDATER LES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Approbation à l'unanimité pour autoriser le mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025 à hauteur de 135 364,44 €

**DELIBERATION N°2024-040 : CESSION DE PARCELLES SITUÉES RUE DE KLOTTEN
ENTRE LA COMMUNE ET MONSIEUR ET MADAME RENAULT**

Approbation à l'unanimité

**DELIBERATION N°2024-041 : CESSION DE PARCELLES SITUÉES RUE DE KLOTTEN
ENTRE LA COMMUNE ET MONSIEUR RENUART ET MADAME DEHON**

Approbation à l'unanimité

**DELIBERATION N°2023-042 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES
SPORTS EDMOND ET CHARLES GUNY EN FAVEUR DU COLLEGE GILLES DE CHIN,
ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

Approbation à l'unanimité

**DELIBERATION N°2023-043: CONVENTION ILLUMINATIONS CAMVS « FETES DE FIN
D'ANNEE 2024 »**

Approbation à l'unanimité.

**DELIBERATION N°2023-044 : DEMANDE DE SUBVENTION PAR LA FEDERATION
DEPARTEMENTALE DE PECHE POUR LA POSE D'UN PANNEAU SIGNALÉTIQUE**

Approbation à l'unanimité d'une subvention exceptionnelle de 500 €.

DELIBERATION N°2023-045 : SUBVENTION RASED « RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE CIRCONSCRIPTION AVESNES/AULNOYE-AYMERIES » ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Approbation à l'unanimité d'une subvention de 321 € pour l'année scolaire 2024-2025

DELIBERATION N°2023-046 : MAINTIEN DU BUREAU DE POSTE DE LA COMMUNE

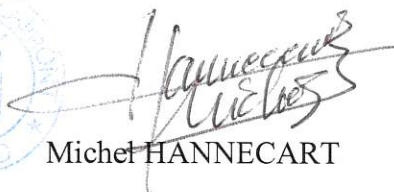
A l'unanimité, refus d'une réduction de l'amplitude horaire du bureau de Poste de la commune et **rejet** de la proposition de transformation possible du bureau de poste de Berlaimont en une « La Poste Agence Communale ».

La séance est levée à 21 heures 10.

A Berlaimont, le 12 décembre 2024

Le Maire,




Michel HANNECART